

*Prénom NOM (du membre de la famille vivant en Suisse)
Adresse complète*

Recommandée
Secrétariat d'Etat aux Migrations
(SEM)
Quellenweg, 6
3003 Berne Wabern

Concerne : Madame Monsieur *prénom, NOM, date de naissance, lieu de naissance, lien de parenté avec la personne vivant en Suisse (mère, frère, oncle maternel, cousine paternelle, etc.)*

Si cette personne est marié.e et a des enfants, indiquez aussi les prénom, NOM, date de naissance, lieu de naissance, du conjoint et des enfants

Faites une demande par groupe familial, par exemple une demande pour vos parents et vos frères et sœurs vivant sous un même toit / une demande séparée pour une sœur mariée, son conjoint et ses enfants vivant sous le même toit / une autre demande pour un oncle marié, son conjoint et ses enfants vivant sous le même toit.

Attention de bien vérifier qu'il n'y a aucune faute dans le nom ou la date de naissance par rapport aux indications sur la pièce d'identité ou le passeport. Les données doivent être exactement identiques.

Demande de visa humanitaire

Madame, Monsieur,

Par la présente, je demande l'octroi d'un visa humanitaire en faveur de ma famille proche, citée en référence, qui se trouve actuellement *adresse, ville, pays*

En vertu de l'article 25 § 1 du règlement (CE) n° 810/2009 du Parlement européen et du Conseil, du 13 juillet 2009 établissant un code des visas, un visa à validité territoriale limitée est délivré à titre exceptionnel notamment lorsqu'un État membre l'estime nécessaire, pour des raisons humanitaires.

Conformément à la directive du SEM « sur le visa humanitaire selon l’art. 4 al. 2 OEV », du 6 septembre 2018, un visa humanitaire peut être délivré en vertu de l’art. 4, al. 2, OEV si, dans un cas d’espèce, il est manifeste que la vie ou l’intégrité physique d’une personne sont directement, sérieusement et concrètement menacées dans son pays d’origine ou de provenance. L’intéressé doit se trouver dans une situation de détresse particulière qui exige l’intervention des autorités et justifie l’octroi d’un visa d’entrée en Suisse. Tel peut être le cas, par exemple, dans les situations de conflits armés particulièrement aiguës ou pour échapper à une **menace personnelle** réelle et imminente. D’autres critères peuvent être pris en considération, tels que l’existence d’attaches avec la Suisse, les **perspectives d’intégration** en Suisse ou l’impossibilité de demander protection dans un autre pays, ainsi que la maladie grave et soudaine d’un parent proche ou d’autres personnes proches, le décès d’un parent proche ou d’autres personnes proches et la nécessité de recevoir des soins médicaux urgents.

Si l’intéressé se trouve déjà dans un État tiers, on peut considérer en règle générale qu’il n’est plus menacé. Il doit donc expliquer les raisons qui ne lui permettent pas de demeurer dans cet État.

Chaque cas est minutieusement examiné. La demande de visa doit être examinée avec soin, en tenant compte de la menace actuelle, de la situation personnelle de l’intéressé et de la situation prédominante dans son pays d’origine ou de provenance.

Je vis en Suisse avec ma famille.

Liste de tous les membres de la famille vivant en Suisse (prénom NOM adresse lien de famille) ou copie du permis / de la pièce d’identité de chacun des membres de la famille, y compris les enfants.

A l’appui de la présente demande, je vous transmets les documents et les explications suivants :

1. Copies des Taskeras / cartes d’identité / passeports de tous les membres de la famille

A défaut, expliquer pourquoi les membres de votre famille n’ont pas de document d’identité. Proposer une copie de tout autre document (titre de séjour dans un pays tiers, attestation du UNHCR, carte scolaire, carte professionnelle, ...) et une photo de la personne.

2. Explications détaillées des motifs pour lesquels il y a une crainte particulière des Talibans.

Par exemple : collaboration avec le gouvernement, des ONG, l’OTAN / défense des droits des femmes...).

Indiquer si votre famille a déjà eu des problèmes avec les Talibans par le passé en situant la date et en racontant l’événement (enlèvement, assassinat d’un-e proche, menaces...)

.....
3. Moyens de preuve à l'appui (p.ex. photos, contrat de travail, etc.)

.....
4. Explications détaillées des persécutions vécues récemment.

Par exemple : attentat sur membres de la famille, destruction de la maison, siège de la ville, bombardement, tout ce qu'il s'est passé dans l'entourage direct de vos proches.

.....
5. Moyens de preuve à l'appui (p.ex. photos, certificat de décès, etc.)

.....
6. Explication détaillée de la situation actuelle (lieu précis où ils se trouvent et conditions dans lesquelles ils vivent).

Indiquer, si vous envoyez de l'argent, combien, comment et à quelle fréquence. Si la famille est dans un pays tiers, indiquer de quoi ils vivent, s'ils doivent payer un loyer et tous les problèmes qu'ils rencontrent qui rendent leur vie difficile.

.....
7. Moyens de preuve à l'appui (p.ex. photos, preuve du passage de la frontière, photos du lieu de vie / carte du camp de réfugiés)

.....
8. Situation sociale et de santé des membres de la famille.

Description des difficultés particulières dues à la maladie ou au handicap d'un membre de la famille, à la charge d'enfants en bas âge, ou d'un parent âgé, etc.

.....
9. Moyens de preuve à l'appui (p.ex. photos, rapport médical)

.....
10. Si la famille n'est plus en Afghanistan : date et circonstances de la fuite.

11. Lettre ou mail de la personne en Afghanistan ou dans un pays tiers, qui déclare qu'elle souhaite rejoindre sa famille en Suisse (nom d'une personne de référence en Suisse), et lui donne l'autorisation de faire les démarches en son nom (nom de la personne en Afghanistan ou dans un pays tiers, de son conjoint, de ses enfants).

Indiquer la façon (numéro de téléphone, ou par internet via Facebook...) dont vous parvenez à maintenir un contact régulier avec votre famille proche. Indiquer si les contacts ont été interrompus pendant un temps (quel mois ?). Cela fait partie des persécutions dont souffre votre famille proche.

.....

12. Liens personnels et projets d'intégration en Suisse.

Indiquer quels sont vos liens personnels et affectifs avec votre famille (nous sommes toujours restés en contacts malgré la séparation, j'ai grandi avec mes frères et sœurs et je suis très attaché à eux, ma tante était notre voisine et j'allais souvent chez elle quand j'étais enfant, etc...).

Précisez ce que vous allez faire pour aider votre famille si elle est autorisée à entrer en Suisse (accueil à domicile le cas échéant, les accompagner pour apprendre le français ou se créer rapidement un réseau social sur place, indiquer si vos proches ont une profession qu'ils pourront éventuellement exercer en Suisse après une période d'adaptation...)

.....

Nos proches sont en danger actuellement et nous sommes très inquiets pour leur sécurité.

Nous soutenons qu'il existe des motifs humanitaires prépondérants de leur permettre l'entrée en Suisse afin qu'ils puissent nous rejoindre.

Nous sollicitons l'octroi d'un visa humanitaire en leur faveur.

Uniquement pour les proches qui n'ont pas de passeport.

Nous sollicitons également l'octroi d'un document de voyage supplétif.

Nous avons pris note que la présente demande doit être confirmée auprès d'une ambassade de Suisse. Dès que possible, la famille citée en référence se présentera à une ambassade pour confirmer leur demande d'autorisation d'entrer en Suisse, et présenter leurs documents originaux.

Dans l'attente de vos nouvelles que nous espérons très prochaines, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à, le

Signature